Réf : J-PL/CA-G/MD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Le 10 avril 2025, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Ghyslaine LESUEUR, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Mathieu BEHAGHEL et Benoît CURT.

Absents excusés : Mmes Annie TISSOT (pouvoir donné à Mme Christiane DAUNIS), Alexandra BEAUQUIS (pouvoir donné à Mme Isabelle PEGAZ TOQUET) et Volcy LEROUGE (pouvoir donné à M. Jean-Pierre LACOMBE). M. Nicolas BAYART (pouvoir donné à M. Carlos RUBIO) et Fabrice COCATRIX (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE).

Absents : Mme Fabienne M'TANIOS et M. Miguel MARTINS.

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 28 mars 2025 / Nombre de membres en exercice : 19 / Nombre de membres présents : 12 + 5 pouvoirs

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 à l'unanimité.

- **TARIFS :** évolution des tarifs de Cap Loisirs

A l'unanimité et à compter du 07 juillet 2025 :

- **CRÉE** une 6ème tranche de quotient familial ;
- **FIXE**, les tarifs des mercredis récréatifs au centre de loisirs CAP LOISIRS, selon le quotient familial des familles, comme suit :

Tarifs des mercredis récréatifs - Communes Partenaires						
QUOTIENT FAMILIAL	1	2	3	4	5	6
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à 1800	1801 à 2200	2201 à plus
1/2 journée	9.50€	10.50€	12.00€	13.00€	13.50€	14.00€
1/2 journée + Repas	14.00€	15.00€	18.00€	19.00€	19.50€	20.00€
Journée	17.00€	18.50€	21.00€	22.50€	23.00€	23.50€
Inscription hors délai	5€/famille					

Pour le 2ème enfant : -1€ par tranche Pour le 3ème enfant : -2€ par tranche

Tarifs des mercredis récréatifs - Communes Extérieures						
QUOTIENT FAMILIAL	1	2	3	4	5	6
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à 1800	1801 à 2200	2201 à plus
1/2 journée	16.00€	17.00€	18.50€	19.50€	20.00€	20.50€
1/2 journée + Repas	21.50€	22.50€	25.50€	26.50€	27.00€	27.50€
Journée	25.00€	26.00€	29.00€	31.00€	32.00€	33.00€
Inscription hors délai	5€/famille					

Pour le 2ème enfant : -1€ par tranche Pour le 3ème enfant : -2€ par tranche

Frais de transport (uniquement pour les sorties) :

Pour les familles ayant 1 enfant : 3€/famille

Pour les familles ayant plusieurs enfants : 5€/famille

- **FIXE**, les tarifs des journées au centre de loisirs CAP LOISIRS pendant les vacances scolaires, selon le quotient familial des familles, comme suit :

Périodes de vacances scolaires -Tarifs journée au centre de loisirs						
QUOTIENT FAMILIAL	1	2	3	4	5	6
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à 1800	1801 à 2200	2201 à plus
Communes partenaires	21.00€	22.00€	25.00€	28.00€	29.00€	30.00 €
Communes Extérieures	27.50€	28.50€	34.00€	35.50€	37.00€	38.00€
Inscription hors délai	5€/famille					

Pour le 2ème enfant : -2€ par tranche Pour le 3ème enfant : -3€ par tranche

- **FIXE**, l'adhésion annuelle au centre de loisirs CAP LOISIRS à :
  - 5€/famille (communes partenaires),
  - 8€/famille (communes extérieures).

- **INTERCOMMUNALITÉ :** convention de gestion du nouveau service Intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme

Dans le cadre de la création du nouveau service intercommunal d'instruction des autorisations du droit du sol, une nouvelle convention relative à sa gestion ainsi que les tarifs associés est proposée.

La convention fixe également les modalités de facturation de la prestation de service, après service fait, par la communauté de communes auprès des communes adhérentes, avec :

- Une part adhésion de 1.50€/habitant
- Un coût par acte selon la grille tarifaire exposée ci-dessous :

- 115 € par certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)
- 140 € par déclaration préalable, y compris les déclarations préalables de division
- 225 € par dossier de permis de construire maison individuelle (jusqu'à 2 logements)
- 405 € par dossier de Permis de construire supérieur à 2 logements
- 140 € par dossier de permis de construire modificatif
- 255 € par dossier de permis d'aménager et PA modificatif inférieur et égal à 10 lots
- 405 € par dossier de Permis d'aménager et PA modificatif supérieur à 10 lots
- 115 € par permis de démolir instruit

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuve cette convention ainsi que les tarifs exposés ci-dessus.

- **MARCHÉ PUBLIC** : projet de rénovation de l'église

Dans le cadre de ses projets de travaux, la commune prévoit la rénovation de l'église située rue des Ecoles. Pour ce faire, la SARL PARTIPRIS a établi pour le compte de la commune un projet de rénovation chiffré. Ce projet est prévu avec une tranche ferme de 409 750.00€ HT et une tranche conditionnelle de 217 250.00€ HT qui ne sera démarrée que sous réserve d'obtention de subventions et en fonction des gains liés à la souscription publique.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée approuvent le projet décrit ci-dessus, autorisent le maire à lancer le marché de travaux et à solliciter les différentes subventions.

FINANCES

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

- **Compte de gestion et compte administratif (hors présence du Maire) approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

⇨ **Section de fonctionnement** : Dépenses : 1 514 873.62 €
Recettes : 1 900 654.52 €
Soit un excédent de fonctionnement 2024 de : **385 780.90 €**

Excédent antérieur reporté : 39 000.00€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé 2024 de : **424 780.90€**

⇨ **Section d'investissement** :

Dépenses :	2 030 299,46 €
Recettes :	1 987 542.86 €
Déficit 2024 :	**42 756.60 €**

Report excédentaire de 2023 de : 13 898.94 €

Soit un déficit de clôture 2024 de : **28 857.66 €**

- **Vote des taux des taxes**

Il est proposé de maintenir les taux de l'année 2024. Cette année, il est nécessaire de voter à nouveau pour la taxe d'habitation (taux figé de 2020 à 2022), qui concerne les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

-Taxe foncière (bâti) : 25.20%
-Taxe Foncière (non bâti) : 39.12%
-Taxe d'habitation (taux de 2019) : 18.00%

- **Vote des subventions**

- Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les subventions pour l'année 2025 aux structures suivantes :

-CCAS : 7 000,00 €
-Budget Cap Loisirs : 81 800,00 €
-Coopérative scolaire de l'école publique : 2030,00 €
-Entrées piscine : 1876,00 € (école publique) et 1200,00 € (école privée Léon Marie)
-Association le souvenir français : 100,00 €

- **Vote du budget 2025 :**

➢ **VOTE, à l'unanimité**, la section de fonctionnement de ce budget comme suit :
⇨ **SECTION DE FONCTIONNEMENT** :
qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 869 610,00 €**

➢ **VOTE, à l'unanimité**,
⇨ **SECTION D'INVESTISSEMENT :**
➢ l'ensemble des recettes et pour les dépenses, les chapitres 001 – 10 – 16 – 20 – 23 – 27 – 041

➢ **VOTE** à 16 voix **POUR et** 1 voix **CONTRE** (Mathieu BEHAGHEL),
⇨ **SECTION D'INVESTISSEMENT :**
➢ en dépenses : le chapitre 21

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à **2 671 628,00 €**

B. **BUDGET ANNEXE DU COMMERCE**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

⇨ **Section de fonctionnement** :

Dépenses :	12 202,80 €
Recettes :	66 073,88 €
Excédent 2024 :	53 871,08 €
Report excédentaire de 2023 de :	28 532,69 €

Soit un excédent de clôture 2024 de : **82 403,77 €**

⇨ **Section d'investissement** :

Dépenses :	143 764,37 €
Recettes :	5 377,54 €
Déficit 2024 :	138 386,83 €
Report excédentaire de 2023 de :	71 890,38 €
Soit un déficit de clôture 2024 :	**66 496,45 €**

C. **AFFECTATION DES RESULTATS**

Pour rappel, en date du 14 novembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé la dissolution du Budget annexe du Commerce au 31 décembre 2024 et la réintégration des résultats 2024 du budget annexe du Commerce dans le budget Principal au 1er janvier 2025.

Les sections de fonctionnement du budget principal et du budget annexe du commerce pour l'année 2024 dégagent respectivement un excédent de fonctionnement de **424 780.90€ et de 82 403.77€ ; soit un excédent global de 507 184.67€** qu'il est proposé de basculer en section d'investissement à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) sur le budget 2025.

Les sections d'investissement du budget principal et du budget annexe du commerce pour l'année 2024 dégagent respectivement un déficit de **28 857.66€** et de **66 496.45€**, soit un total de **95 354.11€** qui est automatiquement réaffecté sur le budget 2025 en Dépenses de section d'investissement à l'article 001.

D. **BUDGET ANNEXE CAP LOISIRS**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

⇨ **Section de fonctionnement** :

Dépenses :	377 239,40 €
Recettes :	377 239,40 €
Soit un résultat de clôture 2024 de :	**0.00€**

⇨ **Section d'investissement** :

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	389,16 €
Excédent 2024 :	389,16 €
Excédent 2023 reporté :	1 278.57 €
Soit un excédent de clôture 2024 :	**1 667,73 €**

- **Vote à l'unanimité du budget 2025 :**

  ⇨ **SECTION DE FONCTIONNEMENT** :

  qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **438 874,00 €**

  ⇨**SECTION D'INVESTISSEMENT** :

  qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 667,73 €**

Une note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2025 est annexée au présent procès-verbal.

❖ **URBANISME/VOIRIE** : Dossiers d'urbanisme en cours

- Déclarations préalables de travaux

DOSSIER	BÉNÉFICIAIRES	LIEU	LISTE DES PARCELLES	PROJET	ETAT
DP 074 161 25 00016	VULLIOUD Alexis	163 route de Saint Sylvestre Chaunu	AK 60-454	panneaux solaires	ACCORDÉE le 18/03/2025
DP 074 161 25 00017	CHAUVIN Philippe	353 chemin du Carillon	AN 574-573-540-570	rénovation énergétique + agrandissement de la véranda	ACCORDÉE le 20/03/2025
DP 074 161 25 00018	FERTAT Kévin	600 chemin de Piémont	AH 551	création de deux ouvertures en façade	ACCORDÉE le 25/03/2025
DP 074 161 25 00019	DUPONT Yves	706 chemin du Creux	AT 116	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 01/04/2025
DP 074 161 25 00020	DUPONT Yves	706 chemin du Creux	AT 116	pergola + pose de 2 volets roulants	ACCORDÉE le 01/04/2025
DP 074 161 25 00021	ATAK Nuf et NASFI Mohamed Ramzi	562 route d'Annecy 144 place de l'Albanais	AD 505-500	clôture mitoyenne	ACCORDÉE le 01/04/2025
DP 074 161 25 00022	OHANIAN Souren	144 chemin de la Tailla	AC 693 - 668	aménagement de combles	
DP 074 161 25 00023	PROBATIMM pour VIRET Yannick et Sylvia	158 chemin du Creux - Faramaz	AT 153	panneaux photovoltaïques sur habitation	
DP 074 161 25 00024	PROBATIMM pour GAEC VIRET Yannick et Sylvia	La Praz	AT 154	panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole	
DP 074 161 25 00025	FONTAINE Maurice	306 route de la Molière	AI 425	remplacement des volets et de la porte de garage	
DP 074 161 25 00026	D et D Solution Forêt	les Ouches	AK 253	coupe et abattage d'arbres pour amélioration et sécurisation	
DP 074 161 25 00027	GAEC CURT AGRI	370 chemin de Pieuillet	AS 469 - 465 - 462	panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole	
DP 074 161 25 00028	VEYRAT-CHARVILLON Bernard	210 impasse des Prés aux Biches	AO 225	panneaux photovoltaïques sur habitation	
DP 074 161 25 00029	BRIERE Aline	45 chemin de Coutasse	AH 626	panneaux photovoltaïques sur habitation	

- Permis de construire/Permis d'aménager

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 24 X 0015	LASSALE Loïc	rue des Berdalles	construction d'une maison individuelle	ACCORDÉ le 04/04/2025
PC 074 161 24 X 0016	SA TERACTEM	rue des Berdalles	construction de 27 logements répartis en 2 collectifs R + 3 + Combles	ACCORDÉ le 28/03/2025
PC 074 161 22 X 0010 - M01 modificatif	TERACTEM SA et HALPADES SA	rue du Saboti	* Travaux et réalisation du programme prévus en tranches et par bâtiment * Recalage des limites parcellaires * Modification des accès aux bâtiments - * Suppression des fenêtres de toit sur bâtiments B, C et E - suppression des pompes à chaleur - suppression de places de stationnement - mise en place d'une aire de livraison de granulés bois - mise en place d'édicules en rez-de-jardin pour la ventilation des garages - mise en place et déplacement d'aires de compostage - modification des cheminements piétons - agrandissement des terrasses en dallettes sur plots au rez-de-chaussée - modification des emplacements et surfaces des locaux vélos - déplacement et/ou modification de châssis - mise en place de clôture	ACCORDÉ le 28/03/2025
PC 074 161 25 00002	FRIOCOURT Cyril et Stéphanie	237 rue des Berdalles	construction d'une maison individuelle de plain-pied	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00003	GUILLET Benjamin et AOYAMA Chika	308 chemin du Carillon	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00004	FAVARD Romain	726 route du Bondet - Chaunu	création de 2 logements supplémentaires + atelier de zinguerie par changement de destination	en cours d'instruction

- **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h30.

A Marcellaz-Albanais, le 09 mai 2025.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE	**La secrétaire de séance, Christiane DAUNIS**